

----- Message original -----

Sujet:[INTERNET] Enquête publique sur le projet éolien Epuron de St Maurice de la Clouère

Date :Fri, 16 Nov 2018 19:12:47 +0100

De :Pascal & Martine ROMAIN <mgpromain@gmail.com>

Pour :<pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr>

Monsieur Claret,

Résidents de la commune de Magné, c'est-à-dire à moins de 6 km de St Maurice, nous tenons à vous faire part de notre inquiétude concernant la prolifération des projets éoliens dans notre environnement immédiat.

En effet, depuis n'importe quel point un peu dégagé des environs de Gençay (par exemple, depuis la plaine des Cubes, à moins de 2 km du centre de Gençay/St Maurice), par temps clair on peut déjà dénombrer 38 éoliennes à l'œil nu,

réparties sur la plupart des communes environnantes. Un nouveau projet de 5 machines vient par ailleurs d'être validé à la Ferrière

-Airoux, ce qui porte à 43 le nombre d'éoliennes qui seront visibles des environs de Gençay (toujours à l'œil nu, nous insistons).

À cet existant - ou quasi-existant - s'ajoutent deux autres projets distants d'environ 3 km l'un de l'autre sur les communes de Champagné et Magné, chacun prévoyant respectivement 3 et 5 machines, et donc celui de St Maurice (5 machines prévues), puis peut-être même un autre à Vernon...

Au total, nous en sommes donc à plus de 56 éoliennes potentiellement visibles non seulement depuis notre lieu d'habitation, mais

aussi depuis tout le secteur de Gençay.

Nous savons qu'il n'existe pas de loi limitant la densité d'éoliennes dans un périmètre donné, mais il est évident que les décisions concernant les prochaines implantations ne peuvent ignorer ce paramètre de saturation. Cette situation de saturation est facilitée par le caractère disparate de l'approche des opérateurs éoliens : chacun arrive et négocie en ordre dispersé, sans tenir compte des projets de ses

concurrents qui pourtant opèrent sur le même périmètre, alors qu'en réalité le résultat final en terme de densité transcende évidemment

chacune des communes prise isolément puisque le regard ne s'arrête pas à la frontière de celle où chacun réside !... Sur l'axe Gençay-La Ferrière, l'horizon de toutes nos communes est déjà barré par ces machines et la nuit, on a objectivement

l'impression de se trouver en bordure d'un grand aéroport ... L'implantation des projets de Champagné et de Magné, légèrement plus à

l'ouest et celui de St Maurice plus au nord, se traduirait par une situation d'encerclement pour tous, ce qui n'est pas tolérable car là où chaque opérateur ou chaque commune ne considère qu'un 'modeste' parc éolien, nous nous retrouverions en réalité au centre d'un seul et immense parc !

Cela donne le sentiment d'une prolifération totalement incontrôlée des projets éoliens dans le Gencéen, situation d'autant plus regrettable que notre territoire met justement en avant la qualité de son cadre de vie et que nombre d'entre nous ont précisément choisi la campagne pour cela. Le plus triste et le plus paradoxal est que ces projets qui se présentent pourtant comme « écologiques », vont avoir un impact terrible sur notre biodiversité, car en plus de la partie verticale des éoliennes, déjà problématique en soi, il faut considérer la confection de leurs énormes socles en béton, la construction de voie d'accès pour les engins de travaux publics, etc, autant d'opérations qui se traduiront inmanquablement par des destructions irrémédiables de haies, d'arbres et autres bocages qui font justement toute la richesse paysagère et biologique des environs.

Nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous aurez porté à notre courrier, en espérant qu'il sera utile à votre réflexion concernant l'implantation du projet de St Maurice dont, encore une fois, les nuisances ne se limiteront pas à cette commune !

Très cordialement,

Pascal & Martine ROMAIN

Magné